

Les détaillants Famila réunis

Un groupe de Fr. 400 millions



Le comité des détaillants Famila entoure M. Heinzmann, directeur de Valrhône, et Mme Vergères, chef des ventes.

Le regroupement auquel on assiste dans toute l'économie n'épargne pas le marché de détail alimentaire, encore qu'il s'agisse plus parfois de synergie, d'actions communes que d'intégration.

Le résultat global est surprenant. Ainsi, l'organisation des magasins Famila, Primol Vis-à-Vis, Valrhône SA, Frigo-Rhône SA et Pam SA fait un chiffre d'affaires de Fr. 400 millions et occupe 1000 postes de travail en Valais.

Le groupe Famila dispose de la centrale Valrhône qui agit comme grossiste; elle réalise un chiffre d'affaires de Fr. 120 millions, alors que Fr. 14 millions sont attribués à la centrale fruits et légumes Frigo-Rhône. Les 34 Pam du canton réalisent Fr. 170 millions de chiffre d'affaires, alors que les 160 détaillants

dont 26 intégrés réalisent Fr. 100 millions, soit un total de Fr. 400 millions, plaçant le groupe Famila juste derrière Migros Valais qui réalise un chiffre de Fr. 423 millions. 95% des communes valaisannes sont couvertes par les magasins du groupe Famila. L'augmentation de la centrale a été de 1% pour 1993 alors que la progression des autres concurrents est ou inférieure ou de même nature, notamment pour les deux grandes chaînes suisses.

Le groupe a enregistré en 1993, la fermeture de six magasins et l'ouverture de onze nouveaux points de vente. (RY)

Affaire Dorsaz

La justice, enfin, agit!

Outre les protagonistes directs de l'affaire Dorsaz, la justice valaisanne a inculpé l'ancienne direction de la BCV dans ce dossier, le plus important de criminalité économique qu'a connu le Valais. Rappelons les faits. En 1987, M. Michel Carron, de Fully, dénonce le mélange des affaires privées Dorsaz et des affaires de la BCV. Il est victime de ces agissements. Le Confédéré fait état, en juin 1987,

de ce dossier. Le Grand Conseil est saisi, en septembre 1987, la justice informée. Rien ne se passe. Il faudra attendre 1991, une intervention extérieure, celle de la Commission fédérale des banques pour que les institutions valaisannes se décident à agir. Entrepris, le trou a passé de Fr. 37 mios à près de Fr. 200 mios.

Suite en p. 3

Tunnel du Grand-Saint-Bernard Trente bougies soufflées

La société d'exploitation du tunnel du Grand-St-Bernard a célébré vendredi le 30^e anniversaire de la mise en service de l'ouvrage. C'est en effet le 19 mars 1964 que le premier tunnel routier alpin a été ouvert à la circulation. Les autorités politiques valaisannes et valdôtaines ont participé à la cérémonie.

lienne d'Aoste sera terminée. Ces aménagements sont nécessaires pour séduire davantage les touristes qui empruntent le tunnel. En trente ans, près de 15 millions de véhicules l'ont traversé. L'année dernière, le trafic a reculé de 9,4% par rapport à 1992. Le trafic commercial (cars et camions), qui représente 11,3%



Pour marquer l'événement, la société d'exploitation offre à son tunnel une cure de jeunesse. Des caméras automatiques vont être installées dans le tunnel pour mieux contrôler le flux de véhicules. Par ailleurs, les voies d'accès sont en cours d'amélioration. A la fin de l'année, la déviation de la ville ita-

du total des passages, a pour sa part diminué de 17,4%. Si ce résultat ne compromet pas les finances de la société, il ne faudrait toutefois qu'il devienne chronique. La société d'exploitation attend le quinze millième passage pour le début du mois d'avril. (ats)

Voir aussi en 8

Votre partenaire
pour la publicité-presse



Jean-Paul Monaco

ofa

1920 MARTIGNY
Rue de la Délèze
Tél. (026) 22 56 27
Fax (026) 22 15 17

SAGA DES FAMILLES VALAISANNES

Gros plan sur Olivier Cottagnoud

A l'enseigne de sa chronique «La saga des familles valaisannes», Marie-Josèphe Luisier nous permet aujourd'hui de mieux faire connaissance avec les Cottagnoud de Vétroz. Notre collaboratrice consacre

son article à Olivier, buraliste postal et, accessoirement, champion international de tir. Olivier Cottagnoud est deux fois champion d'Europe individuel et a été sept fois champion d'Europe par équipe. Il ne

compte même plus les titres nationaux! Marié et père de famille, Olivier a joué au sein de la fanfare L'Union. Il ne manifeste en outre qu'un intérêt limité à la politique locale. p. 4

EVENEMENT A MARTIGNY

5000 chanteurs à la fin avril

A événement exceptionnel, comité d'organisation exceptionnel! Les 22, 23, 24, 29 et 30 avril ainsi que le 1^{er} mai, Martigny recevra la 24^e Fête cantonale de chant. C'est la première fois,

dans l'histoire de la fédération, que ce rassemblement se déroulera sur deux week-ends. Quatre-vingt-trois chœurs d'adultes, cinquante-cinq chœurs d'enfants et une douzaine de chœurs de jeunes, au

total plus de 5000 chanteurs, prendront part à cette rencontre organisée par le chœur de dames La Romaine et le chœur d'hommes. Le CO est présidé par M. Pascal Couchepin. p. 5

SOMMAIRE

Amicale radicale	2
Ordre des avocats	5
Samaritains en assemblée	6
Des concerts	7
Hodgson chez Farinet	8



CONTHEY INFO

Les commerçants, artisans, industriels, vigneron... participent à votre vie quotidienne!



Château Tour Lombardaz et la Porte du Lac

Chimicoval
Yves MOREN
Case postale 27
1964 CONTHEY

- Produits œnologiques
- Machines et articles de cave
- Cuves et accessoires
- Produits chimiques et techniques

LOCATION:
● Visseuse ● Filtreuse

Dépôt-vente: Face à l'église de Plan-Contthey
Tél. 027/ 36 14 72 - Fax 027/ 88 30 77

Galerias 2000
CHATEAUNEUF / CONTHEY

BOUCHERIES
SUPER VANDERSON

(027) 35 22 62
Huile de chauffage - Benzine - Diesel
Station self-service

VALAIS
Responsable pour le Valais:
SERGE RAMUZ - 1912 LEYTRON

15 et 16 avril 1994

La Lyre de Contthey en fête

La Lyre organise cette année la 17^e AMicale des fanfares radicales des districts de Contthey, Sion et Sierre. Voici le programme général de la manifestation:

- Vendredi 15 avril**
20.00 Concert de la fanfare La Persévérance de Plan-Contthey sous la direction de Géo-Pierre Moren
21.00 Concert de l'Ensemble de cuivres valaisan sous la direction de Christophe Jeanbourquin
22.45 Grand bal conduit par René Dessibourg et l'orchestre «SING'S»
- Samedi 16 avril**
17.30 Réception des sociétés; souhaits de bienvenue; vin d'honneur; exécution du morceau d'ensemble
18.15 Cortège avec la participation de 10 sociétés
19.00 Production des sociétés, discours
22.45 Grand bal conduit par l'orchestre «NOSTALGIE»

COURTEMANCHE CARTOONE A CONTHEY

Loufoque, hallucinant, délirant et survolté, Courtemanche est un comique canadien génial dont les grimaces et les contorsions sont véritablement étonnantes. Il livrera le mercredi 20 avril dès 20 h. 30 sur la scène de la salle polyvalente de Châteauneuf-Contthey, un festival d'intentions entre pantomime et surréalisme. Ce Canadien branché sur haute tension et monté sur ressorts, va faire sauter les plombs du comique français avec ses grimaces effroyables et ses bruitages honteux. Québécois de 30 ans, Courtemanche explique lui-même le secret de son humour: «Je crois qu'on peut attribuer une partie de mon succès à une musculation faciale unique en son genre. Je suis, entre autres, pourvu d'un muscle jusqu'alors inconnu des scientifiques.»

Si Tex Avery avait cherché un acteur pour incarner son loup érotomane, il aurait inévitablement choisi Michel Courtemanche. Le Valais l'a également choisi pour déridier les faciès et comme la location est déjà très avancée, il serait plus prudent de réserver dès aujourd'hui dans les succursales SBS (rens. 027 - 29 35 35) ou directement au secrétariat de Spectacle Services par tél. 24 h sur 24 au (027) 31 71 31 ou par fax au (027) 31 71 32.

bac

Représentation:
UNION DE BANQUES SUISSES
Agence principale:
UNION SUISSE ASSURANCES

BUREAU D'AFFAIRES COMMERCIALES
JEAN-YVES CLIVAZ
Bât. Plein-Ciel
Châteauneuf-Contthey
☎ (027) 36 32 32

MUTUELLE VALAISANNE
Caisse - Maladie

Agence de Contthey
CONTHEY - Rue Centrale - ☎ (027) 36 41 40

Heures d'ouverture: 08.00-12.00 - 13.30-17.00

Télécommunications
Service & Electronic
Pascal Planchamp

Vente, réparation des appareils
radio Motorola
Natel C et D:
Motorola et Ericsson

Bureau technique:
Avenue de la Gare
Case postale 21
1964 CONTHEY
☎ (027) 36 46 00

DÉBAT D'IDÉES

Tribune libre - Chômage endémique: quelle solution? Le chômeur et la pyramide...

15 mars 1994. Nos conseillers aux Etats sont en session à Berne; ils examinent le problème du chômage pour élaborer une nouvelle loi. Dure elle sera, paraît-il. Car il y a trop de paresseux parmi ces chômeurs. Mettons-les au pas!

Le G7, soit le groupe des sept pays les plus industrialisés de la planète, a lui aussi siégé. Avec humilité, il a reconnu: 35 millions de chômeurs en Occident; et aucune recette à proposer pour modifier sensiblement cette situation.

A quoi peuvent donc bien servir, ou peut-être penser nos politiciens?

Fric, frac et froc

Tout simplement à consolider la pyramide, au sommet de laquelle on trouve le souverain (le frie); au niveau inférieur suivent les grands de la cour (les banques); au troisième niveau sont les grands hommes par naissance et par position comme les ministres, les officiers (les juges et l'armée); au quatrième niveau les nobles (les notables), les avocats, les professeurs, les médecins; au

cinquième niveau les marchands, les artisans et les artistes (statu quo); enfin, au sixième niveau et à la base de la pyramide même, les agriculteurs, les ouvriers et... les chômeurs.

Solides comme Chéops, Chéphren et Mikérinos

«On peut juger de la sûreté et de la fermeté de la forme d'un Gouvernement par les règles de l'architecture, qui nous apprennent que la pyramide est de toutes les figures celle qui a le plus de fermeté et qui est la moins sujette à être ébranlée ou renversée par les tremblements de terre, ou par l'effort et la violence des vents; et qui, plus la base en est large, et plus le sommet pointu, plus elle a de solidité et de fermeté.» (d'après Sir W. Temple, 1628-1699, homme d'Etat anglais et diplomate talentueux).

Et pour mieux assurer cet équilibre vital pour vivre ensemble et harmonieusement, il est proposé que: «Sur vingt parties d'habitants, il y en a environ seize de cultivateurs, deux d'artisans, une d'Eglise, de justice et de militaire, et une de négociants,

de financiers et une de bourgeois. C'est ici que le législateur doit prendre la balance des hommes car il est fait pour les rendre tous heureux, chacun selon sa profession, et le cultivateur mérite plus d'attention que les autres, parce qu'il est plus nombreux, et que son travail est plus essentiel; mais son bonheur n'est pas de la même espèce, il doit le mériter par un travail assidu, et le législateur doit lui procurer la jouissance tranquille du fruit pénible de son labeur; par une vente proportionnée à une imposition équitable. Négliger cette proportion d'hommes à cause de leur prétendue bassesse est une injustice grossière et dangereuse; car alors l'équilibre de cette balance des hommes et du commerce serait rompue. Le cultivateur découragé se refuserait à la possession; les vivres manqueraient peu à peu; l'imposition serait mal payée, et le reste de la société serait entraînée dans un malheur commun, plus affreux encore pour l'habitant de la capitale, que pour le cultivateur accoutumé dès longtemps à la pauvreté. Quel terrible spectacle pour un citoyen de voir tant de millions d'hommes dans la misère!

Mais quels regrets affligeants s'il soupçonne qu'il est des moyens faciles d'arrêter ou de prévenir leur infortune?»

Ce texte remarquable de J.-F. Mélon, mort à Paris en 1738, est tiré de l'ouvrage «Essai politique sur le commerce» première théorie sur le système mercantile; en extrapolant, on pourrait de nos jours, dans une certaine mesure, remplacer le cultivateur par l'ouvrier... Précurseur des problèmes démographiques que connaîtront les villes, ce texte aborde aussi le problème principal des gouvernements d'alors qui était le contrôle des populations, surtout dans les villes. Alors quelle solution faut-il proposer?

Il faut éliminer

En Grèce, on autorisait l'abandon des nouveaux-nés et l'on va jusqu'à permettre aux pères de donner la mort à leurs propres enfants. Qui ne se souvient de la célèbre sélection des enfants de Sparte pour régler la démographie par l'élimination des enfants les moins adaptés. Les Romains

adopteront la même méthode. Cette malheureuse habitude d'éliminer les excédents démographiques, surtout dans les campagnes et les montagnes, s'est perpétrée pratiquement jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Une longue série d'enquêtes réalisées dans les vallées des Alpes, notamment, montre comment cette pratique était encore en vigueur il y a seulement quelques décennies! De nos jours, il y a des méthodes dites douces. Par exemple, en neutralisant économiquement certains individus performants mais à l'écart de l'establishment. C'est tellement plus pervers mais à priori indolore et efficace. Platoniquement vôtre.

J.-P. GIULIANI

A vendre bonne
selle d'équitation
avec tous ses accessoires et belle bride. Prix très intéressant.
Tél. (057) 33 44 82
12.15 - 14.00 ou dès 18 heures

Imprimés en tout genre en noir et en couleurs
Typo-offset Cassaz-Montfort S.A.
Martigny
Tél. (026) 22 21 19
Fax (026) 22 92 97

EDITO DÉBAT D'IDÉES

par Adolphe Ribordy

LES élections vaudoises ont provoqué une surprise réelle par l'élimination de M. Philippe Pédoux et la perte d'un siège radical au Conseil d'Etat.

L'entrée d'un écologiste, par ailleurs défenseur des locataires, au Gouvernement illustre le mouvement du balancier politique.

A Genève, c'est la droite qui a pris tous les sièges du Conseil d'Etat.

Il faut donc considérer que chaque canton obéit à une logique qui n'est pas forcément celle de son voisin.

En fait, dans un cas comme dans l'autre, on peut remarquer que les divisions internes ont amené les divisés à leur perte: les socialistes à Genève, l'Entente radicale-libérale au canton de Vaud.

Premier enseignement, l'électeur n'aime pas la division.

Deuxième enseignement, l'imbrication politico-économique qui s'est développée durant les années de haute conjoncture, a amené une mauvaise gestion des banques et entreprises trop liées au pouvoir. La déroute d'un établissement bancaire important et les problèmes de la SRE ont joué un rôle certain dans le scrutin vaudois.

Dans le même ordre d'idées, les opérations marketing du PRD zurichois pour reprendre le pouvoir en ville de Zurich ont échoué.

Il faut donc admettre que la politique, qui est l'art d'organiser la cité et canaliser les intérêts, d'atténuer les conflits, est une chose, le fait d'entrer dans le jeu économique et de mêler les intérêts en est une autre.

Vu sous cet angle, le Valais devrait, lui aussi, connaître sa mue politique, car s'il y a un canton où les écheveaux sont emmêlés, c'est bien le nôtre.

Affaire Dorsaz

La justice, enfin, agit!

Suite de la 1^{re} page

Une commission spéciale du Parlement est instituée et dénonce les personnes inculpées aujourd'hui par la justice. Pourtant, une majorité de la commission ne veut pas prononcer une dénonciation contre tous les organes de la banque, Conseil d'administration et M. Hans Wyer.

Une première décision du juge Favre aboutit à l'inculpation du contrôleur et de MM. Jean et Louis Dorsaz.

Le dossier, repris par le juge Bernard de Preux, élargit au

jourd'hui cette inculpation.

Pendant ce temps, le Tribunal cantonal reçoit semonce sur semonce du Tribunal fédéral dans des questions de procédure.

Il semble que la justice valaisanne fonctionne sur deux niveaux. Les juges enquêteurs qui font leur travail, le Tribunal cantonal qui a une vision plus politique du dossier.

Il y a quelques semaines, le groupe radical demande, devant tant d'incohérence, la création d'un tribunal des affaires économiques et la constitution d'une commission d'en-

quête sur la justice valaisanne.

Ces pressions, jointes à plusieurs autres, ont, semble-t-il, contribué à accélérer le processus, sans pour autant porter atteinte au principe de la séparation des pouvoirs.

Reste en suspens le droit pour le premier dénonciateur, M. Michel Carron, d'être partie à ce dossier. Le Tribunal fédéral vient de sanctionner le Tribunal cantonal qui tergiverse depuis 14 mois. Une fois ce cas réglé, la justice pourra suivre son cours, permettant aux citoyens de donner un peu plus de crédit à la justice de ce canton. (RY)

Nouveau droit foncier rural

Contradiction avec le Code civil

Lors de la campagne qui a précédé le scrutin populaire relatif au nouveau droit foncier rural, beaucoup, dont le soussigné, ont eu l'occasion de dire et expliquer tout le mal qu'ils pensaient de cette nouvelle loi et l'on ne va pas y revenir en détail.

Il est toutefois intéressant et symptomatique de constater que, à peine est-elle entrée en vigueur, cette nouvelle législation démontre déjà ses limites et ses imperfections qu'on en juge, par exemple:

L'article 404, al. 2 et 3 du Code civil suisse institue l'obligation, en cas de vente de biens immobiliers appartenant à une personne sous tutelle, de procéder par la voie de la vente aux enchères publiques volontaires, la vente de gré à gré

n'étant autorisée qu'à titre tout à fait exceptionnel.

Le but de cette disposition est de faire bénéficier le pupille du meilleur résultat économique possible en cas d'aliénation de ses biens-fonds.

Or, l'article 69 de la loi sur le droit foncier rural, en vigueur depuis quelques semaines prohibe (!) de manière expresse et absolue la vente aux enchères volontaires d'entreprises ou d'immeubles agricoles, la vente de gré à gré étant la seule voie autorisée.

Ainsi, le pupille propriétaire d'un bien-fonds agricole, lorsqu'il veut l'aliéner, se voit contraint par le Code civil de procéder à une vente aux enchères alors que la loi sur le droit foncier rural le lui interdit!

Cette situation démontre no-

tamment deux choses: d'une part que le législateur, à force d'avoir régleménté et légiféré à tour de bras, ne parvient plus, et c'est normal, à dominer le matériel législatif qu'il a généré, promulguant ainsi des lois qui sont en contradiction avec d'autres normes de même rang (ce qui est un argument de plus plaidant en faveur de la déréglementation), et d'autre part que le nouveau droit foncier rural constitue un édifice légal artificiel, étrié et en discordance avec les principes normatifs usuellement admis en droit suisse.

Il s'agit donc de faire un peu d'ordre dans la maison et de corriger l'une ou l'autre de ces dispositions contradictoires.

ALAIN SCHWEINGRABER
Conseiller national

Assurance-maladie

La révision doit être acceptée

Cette session devrait voir la mise sous toit de l'assurance maladie. Le Conseil national vient d'éliminer plusieurs divergences. Les Etats reprendront le dossier la semaine prochaine. Une des pierres d'achoppement: la participation financière des cantons. Que reste-t-il de cette révision? Jean-Nicolas Philippona, leader de la Commission, nous rappelle les points importants.

— Cette révision est le fruit de longues négociations et de travaux approfondis. Dans deux semaines elle devrait être adoptée par l'Assemblée fédérale. Pensez-vous que le but soit atteint?

— On peut dire que les objectifs sont remplis. A savoir: une meilleure maîtrise des coûts, plus de solidarité entre assurés, la sauvegarde d'un bon niveau de soin et surtout une loi qui ne remet pas en question les acquis.

— Quels sont les points importants qui doivent encore être réglés?

— Il en reste deux. Le premier concerne surtout la Suisse alémanique. Il s'agit de la dispense des médicaments par les médecins ou les pharmaciens. Le deuxième concerne la participation des pouvoirs publics (Confédération et cantons) au subventionnement des assurés économiquement faibles. La participation de la Confédération est acquise, 2 milliards. Il reste une divergence sur celle des cantons, au maximum un milliard.

— Sur le plan pratique, quels avantages généraux apporte cette loi?

— On retiendra des améliorations dans les domaines suivants: l'obligation d'assurance et le libre passage; un catalogue qui définit clairement les fournisseurs de prestations, soit les médecins et une série de professions de la santé reconnues sur ordonnance médicale; mesures extraordinaires de maîtrise des coûts, dont la possibilité de budget global pour les hôpitaux et

établissements médicaux-sociaux, mais avec l'exclusion du secteur ambulatoire; l'égalité des primes entre hommes et femmes, jeunes et vieux, sauf pour les jeunes jusqu'à 18 ans ou 25 ans s'ils sont étudiants ou en formation; plus de concurrence dans l'ensemble du domaine de la santé.

— Quel est votre commentaire sur cette révision?

C'est un énorme travail confronté à beaucoup d'intérêts en jeu. Cette révision est importante, car nous avons besoin d'une assurance maladie. Il est temps de cesser de légiférer par arrêts urgents. La loi en vigueur ne répond plus aux besoins de notre temps. Il serait vraiment dangereux qu'à cause de chicanes particulières et de quelques articles qui ne peuvent satisfaire tout le monde, on se laisse aller à rejeter le tout. Si c'était le cas, on n'aurait rien d'autre à mettre en place pendant plusieurs années (sli)

Interview
MONIQUE-PICHONNAZ OGGIER

Réunion du Groupe radical latin

Résolution

Réuni sous la présidence du conseiller national Jean-Nicolas Philippona, en présence du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz et du directeur de l'OFIAMT, Jean-Luc Nordmann, le groupe radical latin des Chambres fédérales a traité des mesures visant à renforcer les structures économiques régionales. Les présidents et secrétaires radicaux des cantons romands participaient à

la séance. A l'issue de celle-ci, le groupe radical latin a adopté une résolution.

«L'Arrêté «Bonny» est arrivé à échéance à fin février. Or, il s'est révélé très efficace, peu coûteux et respectueux des règles du marché.

Dans la situation actuelle, le groupe radical latin considère qu'un nouvel arrêté doit prendre le relais. Dans cet esprit, le groupe radical latin attend

non seulement la concrétisation des mesures visant à aider les régions, à renforcer leur promotion économique et à favoriser la création d'emplois, il demande d'en reconnaître l'urgent besoin.

Le groupe radical latin est convaincu de la nécessité d'établir des instruments qui tiennent compte des avantages et désavantages économiques liés aux spécificités cantonales et régionales. Des mesures qui permettent aux régions concernées de s'en sortir quitte à les revoir lorsque la situation aura changé.» (sli)

Pas d'opposition du WWF à Mauvoisin II

Le 18 février 1994 a été soumise à enquête publique la demande d'autorisation de construire des Fortes Motrices de Mauvoisin S.A. (FMM) pour son projet d'augmentation de puissance.

Le WWF a décidé de ne pas déposer d'opposition. Selon l'organisation, «pour une fois, la société promotrice a dès le départ admis que la réalisation technique de cet aménagement devait être guidée par des considérations écologiques et de protection de la nature. Des bureaux compétents d'études d'impact ont dicté à l'avance aux ingénieurs les contraintes à respecter pour l'élaboration des plans de construction».

Le WWF estime avoir été régulièrement informé de l'avancement des études et des choix à opérer.

Toujours selon le WWF, «les FMM ont ajouté à leur dossier plusieurs mesures de compensation particulièrement intéressantes».

Il appartient maintenant au Conseil d'Etat du canton du Valais et à la Confédération de délivrer les autorisations nécessaires, accompagnées des conditions utiles. Le WWF et les FMM informeront alors le public sur les détails du projet, et spécialement sur les efforts engagés pour la sauvegarde de la nature et la revitalisation de biotopes.

Le Valais hôte d'honneur à Zurich

Le Valais est cette année l'hôte d'honneur du «Sechseläuten» zurichois. La Fanfare municipale de Sion, des dames en costume valaisan et un char à vendanges participeront au cortège des corporations. Diverses manifestations valaisannes seront organisées à Zurich. Des stands seront dressés sur la place de fête. Des «semaines valaisannes» présenteront du 8 au 24 avril divers aspects de la culture et de la production artisanale, industrielle et viticole du Vieux-Pays. Le 13 avril, le président du Conseil d'Etat valaisan Raymond Deffert remettra symboliquement à son homologue zurichois Eric Honegger 100 ceps de vigne. Le 21 avril, la Chambre de Commerce valaisanne mettra sur pied un forum sur la construction de la nouvelle transversale ferroviaire alpine du Lötschberg.

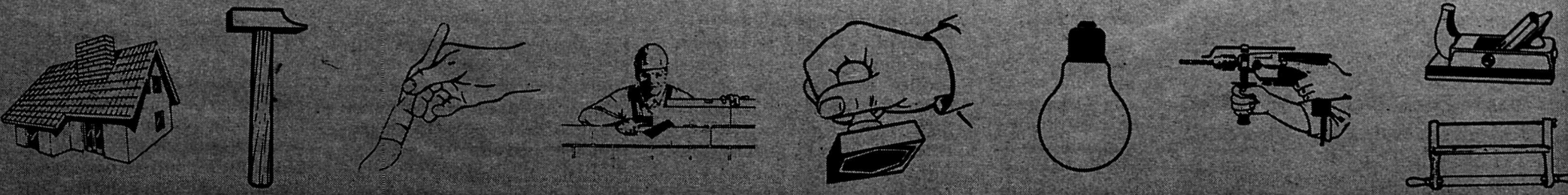
Parlementaires pour les JO

Les conseillers nationaux valaisans Simon Epiney et Bernard Comby ont décidé de constituer un comité parlementaire dans le but d'apporter un soutien actif à la candidature suisse Sion/Valais JO 2002. Ce comité d'appui est composé de 130 conseillers et conseillers nationaux qui «saluent avec satisfaction la décision prise d'organiser des Jeux Olympiques dans notre pays en 2002. Nous apportons tout notre appui à la mise sur pied des jeux de l'équilibre et de l'harmonie, qui soient respectueux de la nature et intègrent au mieux la dimension culturelle».

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ réd. (026) 22 65 76 - fax 22 49 18
Publicité: oia Orelli Füssli Publicité SA,
27, rue de la Déléze
1920 Martigny, ☎ (026) 22 56 27 - Fax 22 15 17
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 22 92 97
Impression:
Impress SA, Sierre

L'artisanat ... gage de qualité



APPRIVOISEZ LE SOLEIL... ET ECONOMISEZ DE L'ENERGIE
 ● VÉRANDAS ● Jardins d'hiver ● Fermetures de balcon
 Construction aluminium ou acier

LEONCE
 Serrurerie
 Léonce DORSAZ
 Chemin du Levant
 1926 FULLY
 ☎ (026) 46 12 17

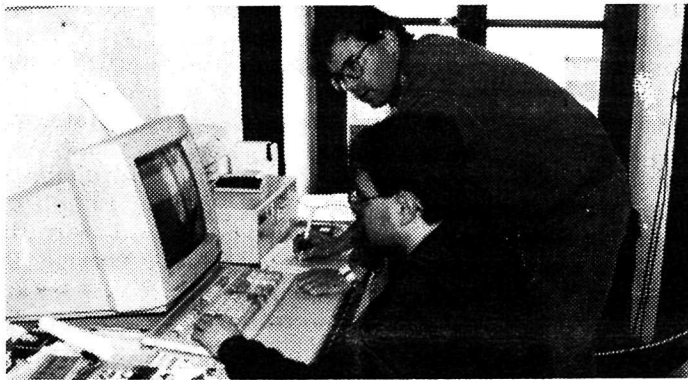
COPYRIGHT
 Création

Rue Marc-Morand 2 - 1920 Martigny - ☎ (026) 22 06 07

Installé au centre-ville, à l'angle de la place Centrale, Copyright Création s'occupe de conception graphique et publicitaire. Entièrement équipé de moyens infographiques, ce bureau crée des logos, affiches, prospectus qui donneront une image originale et dynamique de votre entreprise.

Copyright Création est aussi un créateur de pin's reconnu dans toute la Suisse. La pin's mania passée, les maisons peu sérieuses ont fermé. Aujourd'hui, subsistent celles qui proposent des objets de qualité à bon prix. L'agence de Martigny fait partie des rescapés et son carnet de commandes est bien rempli. Le pin's n'est plus un artifice de spéculation mais chez Copyright on a la preuve qu'il reste toujours un objet publicitaire apprécié.

Les ordinateurs occupent une large place dans ce bureau comme partout, mais le dessin traditionnel n'est pas abandonné. Loin de là, Dominique Formaz, directeur de l'agence, s'est distingué à maintes reprises dans le domaine de l'illustration d'ouvrages et le dessin humoristique. Il est à même de vous proposer des créations originales dans des domaines où l'imagination est l'ingrédient principal. Alors, si vous désirez relancer la machine avec une réalisation originale, n'hésitez pas à appeler à cette adresse.



Dominique Formaz (debout) et son collaborateur à la tâche.

stampo SA FABRIQUE VALAISANNE DE TIMBRES EN CAOUTCHOUC

Dateurs - Numéroteurs et timbres automatiques - Gravure industrielle CHABLONS ET ENCRE MARSH

Tél. (027) 22 50 55
 Fax (027) 22 96 31
 Av. de Tourbillon 40
 1951 SION

GRAPHISME PUBLICITE

COPYRIGHT CREATION
 Tél. (026) 22 06 07 - Fax (026) 22 96 69
 Rue Marc-Morand 2 - Martigny

FELLAY FRERES
 CARROSSERIE

LE GUERCET - CH-1920 MARTIGNY - TEL.026 22 42 39

Réparations carrosserie de toutes marques ● Véhicule de remplacement
 Marbre universel «Car Bench» ● Peintures au four ● Dépannage véhicules accidentés

IBM

Louis Guex
 Jules Morel
 Paul-Henri Saudan
 Johnny Gay

IMPRIMERIE DU BOURG MARTIGNY

Rue des Fontaines 6 - 1920 MARTIGNY 2 BOURG - C.P. 70
 Tél. 026 / 22 19 31 Fax 026 / 22 09 31

Pellouchoud SA

Electricité - Chauffage
 Pompes à chaleur
 Appareils ménagers - T+T
 Liste de mariage

FULLY
 Tél. (026) 46 31 41
 Fax (026) 46 36 03

Nous réalisons pour vous tous les travaux de décoration et de rembourrage.

Grand choix de tissus pour ameublement et décoration

Louis Vergères
 TAPISSIER-DÉCORATEUR
 1920 MARTIGNY 2
 Place du Bourg 10
 ☎ (026) 22 38 44

le goût de l'évasion

EXPO PERMANENTE
 25 cuisines agencées
 armoires de rangement
 mobilier de bains

une photo ne vous dirait pas grand chose...
 une visite chez nous vous dira tout!

THOMAS
 cuisines

rue des Finettes 88
 1920 MARTIGNY
 Tél. 026 / 22 96 29
 Fax 026 / 22 97 20

BRUNO PELLAUD
 REVÊTEMENT DE SOLS
 PARQUET - TAPIS - LINOS

Rue du Chemin-de-Fer 2
 1920 MARTIGNY-BOURG

Tél. (026) 22 63 03
 Fax (026) 22 03 02

SAGA DES FAMILLES VALAISANNES

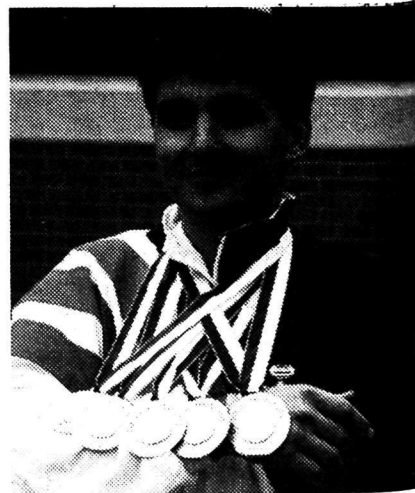
Les Cottagnoud de Vétroz Gros plan sur Olivier

Des distinctions, des diplômes d'honneur, Olivier Cottagnoud de Vétroz en a des cartons de chaussures remplis. Mais chez ce champion international de tir, il n'y a pas de place pour une vitrine d'exposition. «Je préfère accorder le plus large espace possible à ma fille Sophie, âgée d'un an et demi, relève l'actuel buraliste postal de Vétroz qui se plaît à mettre en évidence un titre plutôt original, celui d'appartenir à une famille de huit enfants. «A Vétroz, nous étions la famille la plus nombreuse de notre génération», précise Olivier Cottagnoud. En effet, les cinq garçons et trois filles de Jean Cottagnoud, ancien buraliste et de Mireille sont nés entre 1956 et 1972. Olivier Cottagnoud n'oublie pas son père de mentionner que son épouse Valérie était également à une famille de sept enfants. De merveilleux souvenirs d'enfance et des récits de bagarres animées entre frères et sœurs foisonnent chez les jeunes époux qui n'ont pas besoin de s'expliquer les nombreuses subtilités

d'une grande famille. Olivier Cottagnoud raconte: «Chez nous, les plus jeunes ne voulaient pas se laisser commander par les aînés et les filles par les garçons. Il y avait de l'ambiance et de la vie chez les Cottagnoud qui se sont tous forgés une belle personnalité et se sont orientés chacun vers des professions différentes. L'aîné, Jean-François, après sa matu scientifique s'est lancé, à Genève, dans l'édition d'affiches et de posters de BD, une tâche pour le moment difficile car il doit encore se faire connaître. Marc-Henri, le second, a suivi l'école d'horticulture de Lulliers à Genève. Il s'occupe actuellement des vignes de la famille et restaure d'anciennes maisons dont une lui-même. «Il sait tout faire et dessine une à une ses plans», souligne Olivier qui occupe le quatrième rang derrière Anne qui enseigne l'anglais à l'école de commerce de Sion. Elle a effectué un stage de langues aux USA, comme sa sœur Marie-Noëlle, la sixième, qui parle anglais et espagnol et est contrôleur du ciel à l'aéroport de Sion.

Cinquième de la famille, Camille a fait un apprentissage de photographe et travaille maintenant comme caméraman indépendant à la télévision. On lui doit, entre autres, un magnifique reportage sur l'Afghanistan et sur le chanteur Stéphane Eicher. Evelynne, la septième, a étudié l'architecture au polytechnique de Lausanne, tandis que le dernier, Daniel, est étudiant en physique, à l'université de Lausanne. Les huit enfants Cottagnoud sont tous fiers d'appartenir à une famille nombreuse et bien conscients des sacrifices consentis par leurs parents. «Papa travaillait beaucoup car il fallait remplir la marmite et maman l'aidait à la poste» dit Olivier Cottagnoud âgé aujourd'hui de 33 ans. En 1988, quand Jean Cottagnoud a pris sa retraite, il lui a succédé au bureau de poste de Vétroz. Maintenant que les enfants sont sortis de la coquille, Mireille peut consacrer plus de temps à ses activités, notamment aux Valaisans du monde. Elle projette un séjour chez les «cousins d'Argentine.

Tous les frères et sœurs Cottagnoud aiment se rappeler les beaux moments passés à la ferme de leurs grands-parents, Céline et Marc Coudray, de Magnot. Il y avait là-bas des animaux, des lapins et même un cheval Olivier, après des études de commerce à Sion entre dans les PTT et suit à Vevey la formation de secrétaire d'exploitation. Il prolonge ensuite ses stages en Suisse alémanique, car il sait l'importance de l'allemand lors des compétitions de tir. Bientôt, il accumule les titres, le virus donné par son père l'a vraiment envahi. Mais ses nombreuses distinctions ne lui montent pas à la tête: deux fois champion d'Europe individuel, il a été sept fois champion d'Europe par équipe et il ne compte même plus les titres suisses. Olivier Cottagnoud reste un enfant de Vétroz qui partipe autant qu'il le peut à la vie du village et à celle de sa famille. Ancien musicien de la fanfare l'«Union», il se passionne peu pour la politique locale qui manque d'idéologie. Le champion international tire à



300 m. au calibre 7.5. Les gens ne savent pas exactement ce que représente le tir. Ce n'est pas aussi populaire que d'autres sports. «Plus les compétitions sont importantes, moins les prix sont alléchants», constate Olivier Cottagnoud qui se soumet à un entraînement rigoureux. Deux à trois fois par semaine, il se rend au stand de tir de Vétroz. Il compte 50 à 60 heures par mois. Consacrées au tir et surtout au maintien de sa condition physique. Il fait aussi de la sophrologie et a appris à penser positivement. «Je dois beaucoup au Dr Abrezol, le sophrologue», dit-il en se déclarant pleinement heureux.

MARIE-JOSÈPHE LUISIER

VILLE DE MARTIGNY

Arts et métiers
et commerçants

La Société des arts et métiers et commerçants de Martigny tiendra son assemblée générale jeudi 24 mars dès 17 heures au restaurant des Douanes. La partie statutaire sera suivie d'un exposé de M. Hervé Rey, directeur de l'ESCEA de St-Maurice, sur le thème «Les possibilités de formation supérieure en Valais et particulièrement à l'ESCEA».

«Espace 2»

La diffusion d'émissions consacrées à Martigny sur les ondes d'Espace 2 se poursuit cette semaine. Ce mardi 22 mars à 20 heures, la Fondation Pierre-Gianadda servira de cadre à l'enregistrement de l'émission «Disque en lice», de François Hudry, avec la participation de Nicolas Lagger, Oscar Lagger et Pierre Gorjat.

Traces du Hoggar

Jusqu'au 24 juin, l'Ecole-Club Migros de Martigny abrite une exposition de photographies intitulée «Traces du Hoggar». Elle réunit des objets utilitaires et des clichés signés Jean-Michel Gattlen, Roland Puipe, Georges et Michel Dayer, Blaise et Roland Coutaz. Le bénéfice des ventes réalisées sera versé au profit de l'antenne Sida du Valais romand. Cette exposition est ouverte du lundi au vendredi de 8 heures à midi et de 13 h. 30 à 22 heures, le samedi de 8 à 12 heures.



Visite commentée

Une visite commentée de l'exposition consacrée aux dessins et aquarelles de Rodin aura lieu ce mercredi 23 mars dès 20 heures à la Fondation Pierre-Gianadda. Elle sera conduite par Mme Antoinette de Wolff.

Gouaches, huiles
et pastels

Le pavillon scolaire des écoles du Centre-Ville présente jusqu'au 16 avril les gouaches d'Yves Closuit ainsi que les huiles et pastels d'Ernest Paris. A découvrir tous les jours de 14 à 19 heures.

Assemblée
du CERM

Petit rappel. La société coopérative du CERM tiendra son assemblée générale annuelle ce mercredi 23 mars dès 17 heures à l'Hôtel de Ville. Ordre du jour statutaire.

Au cinéma

CASINO. Jusqu'à jeudi à 20.30: *L'affaire Pelikan*, d'Alan J. Pakula, avec Julia Roberts et Denzel Washington.
CORSO. Jusqu'à jeudi à 20.30: *Rasta Rockett*.

EVENEMENT

22, 23, 24, 29 et
30 avril et 1^{er} mai

5000 chanteurs en Octodure



Gaby Bohmet, Félicien Beaupain, Jean-Pierre Balma et Dominique Formaz, du CO, présentent l'affiche de la fête au président cantonal Jean-Pierre Salamin.

«Ce n'est pas une petite affaire de mettre sur pied une manifestation de cette ampleur» affirment à l'unisson les membres du CO de la 24^e Fête cantonale de chant prévue les 22, 23, 24, 29 et 30 avril ainsi que le 1^{er} mai 1994 à Martigny. La préparation de ce grand rassemblement incombe au chœur de dames La Romaine et au chœur d'hommes qui ont fait appel à M. Pascal Couchepin pour présider leur comité d'organisation.

C'est la première fois dans l'histoire de la fédération que cette fête se déroulera sur deux weekends. Il faut dire qu'elle réunira quelque 5000 chanteurs, répar-

tis en 83 chœurs d'adultes, 56 chœurs d'enfants et une douzaine de chœurs de jeunes.

Le programme définitif est sous toit, ainsi que le CO l'a annoncé lors d'une récente conférence de presse. Les moments forts seront le concert d'ouverture le 22 avril à la Fondation Pierre-Gianadda, les ateliers et les concours au CERM et dans les églises de la ville, la réception de la bannière cantonale, le cortège du dimanche après-midi et la partie oratoire avec discours du représentant du Conseil d'Etat et du président de la Fédération valaisanne de chant, M. Jean-Pierre Salamin. (chm)

ASSEMBLEE

Ordre des avocats
valaisans

Nouveau Conseil installé

Fort d'un effectif de plus de 200 membres, l'Ordre des avocats valaisans a siégé vendredi dernier à Martigny à l'occasion de son assemblée générale ordinaire.

Cette séance a coïncidé avec l'installation du nouveau Conseil de l'Ordre. Il est composé de MM. Olivier Vocat, de Martigny (bâtonnier), Clément Nantermod, de Monthey (vice-bâtonnier), Thierry Roduit, de Fully (secrétaire-caissier), Jean-

Marc Gaist, de Sion (membre) et Otto Loréan, de Sierre (membre).

L'assemblée administrative a été suivie de l'installation officielle à l'Hôtel de Ville en présence de plusieurs personnalités, parmi lesquelles MM. Maurice Puipe, président du Grand Conseil, Richard Gertschen, conseiller d'Etat, et Pascal Couchepin, président de Martigny.

(chm)



Le nouveau bâtonnier de l'Ordre des avocats valaisans Olivier Vocat (à g.) en compagnie du conseiller d'Etat Gertschen.

ECOLE

Parcage
des véhicules

Appel de la police

Nous constatons que de nombreux parents prennent en charge leurs enfants dans la cour d'école ou sur le trottoir situé à proximité des centres scolaires. Cela est une source de danger réel. Nous vous invitons à parquer vos véhicules dans les parcs suivants:

Centre scolaire de la Ville: parc souterrain du Manoir, parcage gratuit aux heures d'entrée et de sortie des classes;

Centre scolaire du Bourg: parc du Pré-de-Foire ou chemin des Ecoles;

Pavillon des Neuvilles: parc des Prés-de-Croix.

POLICE MUNICIPALE

CONCERT

L'Harmonie municipale innove

L'expérience tentée par l'Harmonie municipale de Martigny en faisant appel à la cantatrice Anne-Brigitte Vaudan a plu. Le concert annuel de la société dirigée par Jean-François Gorret a donc conquis l'auditoire samedi à la Fondation Pierre-Gianadda.

Neuf fidèles ont été fleuris. Ce sont MM. Olivier Bohmet (5 ans), Serge Dubosson (10 ans), Michel Abbet et Gaston Michaud (20 ans), Michel Franc et Daniel Gandillon (25 ans), Alphonse Escher, Jean-Pierre Gex-Collet et Christian Délez (30 ans). Petite parenthèse pour signaler que M. Christian Délez fêtera en 1995 ses dix ans de présidence de l'Harmonie. (chm)

A la Fondation
Pierre-Gianadda

Les jubilaires de l'Harmonie municipale. Manquant: Olivier Bohmet et Serge Dubosson.

CONCERT

Vendredi

Très belles voix

Vendredi 25 mars à 20 heures, la Fondation Pierre-Gianadda recevra Liudmila Slepniova (soprano) et Svetlana Yuraseva (alto) ainsi que l'Orchestre de Chambre de Lituanie placé sous la direction de Salius Sondeckis.

Une brochette de grands artistes que le public martignerain aura la chance de découvrir et d'apprécier dans l'interprétation d'un magnifique programme: «L'Art de la Fugue» de Bach, contrepoints 1 à 4; Motet «Exultate, Jubilate» KV 165 de Mozart; «Lieder pour alto et orchestre» de Grieg; «Suite Holberg» de Grieg. L'Europe de l'Est nous a déjà

offert un nombre de voix célèbres et les artistes que nous aurons la chance d'écouter sont applaudies dans le monde entier.

Le subtil usage qu'elles font de leur instrument leur permet de créer une interprétation inoubliable de Mozart et de Grieg.

Ce superbe concert sera donné dans le cadre de l'exposition des dessins et aquarelles d'Auguste Rodin, exposition que beaucoup de mélomanes auront le privilège de découvrir. Renseignements et réservations auprès de la Fondation Pierre-Gianadda au téléphone (026) 22 39 78.

ASSEMBLEE

Parents de Martigny
et environs

Encadrement des petits écoliers

Réunie en assemblée générale ordinaire, l'Association de parents d'élèves (APE) de Martigny a fait le point sur les dossiers en cours.

Le groupement se félicite d'être représenté au sein de la commission scolaire de l'école primaire. Il souhaiterait l'être également au niveau du Cycle d'orientation. La demande est à l'étude.

En 1993, l'encadrement des petits écoliers dans la cour le matin, à midi et à 16 heures a aimanté l'attention du comité. Une enquête a été effectuée et ses conclusions soumises au Conseil communal et au service social pour examen. Un pro-

jet de prise en charge par des parents voire même au niveau scolaire se dessine. L'APE se déclare préoccupée par ce problème, car à Martigny, les structures d'accueil de la petite enfance font défaut. La garderie des Marronniers va bientôt fermer et la crèche communale affiche complet.

L'APE, engagée dans la campagne «Prévention drogue» de la LVT, s'est aussi penchée sur la maltraitance des enfants durant l'année écoulée. Sur un plan purement statutaire, le comité a accueilli trois nouveaux membres: Fatima Figueiredo, Emile Schurmann et Nicolas Kivava. (chm)

MONTHHEY - ST-MAURICE - SIERRE

Ouvres de Vincent Chalais au FAC

Du 25 mars au 15 mai, le Forum d'art contemporain (FAC) de Sierre accueille les travaux de Vincent Chalais, artiste d'origine aigaunoise vivant actuellement à Berne. Pour cette exposition, le peintre proposera une série de toiles, figuratives et proches d'un certain réalisme, centrées autour d'un thème unique, à savoir celui des plantes. Tout commence par l'observation de la nature par l'artiste et tout finit par la contemplation de la toile par le spectateur. Le vernissage aura lieu vendredi prochain dès 17 h. 30.

Expo à la Casabaud

La Galerie Casabaud présente du 20 mars au 30 mai les céramiques de Milou Schupbach. L'espace culturel est ouvert tous les jours sauf le mardi soir et le mercredi.

Boutique détruite par le feu

Un incendie a complètement détruit une boutique de Monthey. Le feu a été maîtrisé par les pompiers et la cause du sinistre ainsi que le montant des dégâts.

Théâtre à Salvan

Le Théâtre du Vieux-Mazot a décidé de jouer une représentation supplémentaire de la comédie policière «Piège pour un homme seul», dont la mise en scène est assurée par José Giovanni. Elle aura lieu le 25 mars à 20 h. 30 dans les combles de l'Hôtel des Gorges du Triège. Les comédiens effectueront ensuite une tournée régionale qui les conduira à Finhaut (16 avril) et au Châble (23 avril).

70 ans de musique!

Lors du concert de l'Harmonie municipale de Monthey, un septante ans d'activité musicale. Il s'agit de M. Jacques Wiederkehr. Quant au président d'honneur de la société, M. Marcel Borgeaud, il souffle ces jours ses nonante bougies!

Descente OJ

Le Ski-Club Monthey a organisé aux Crosets les championnats valaisans de descente OJ. Une centaine de concurrents étaient en lice. Des pointes de vitesse de 100 km/h furent enregistrées sur la piste des Mossettes. Voici les principaux résultats de ces épreuves:

- Filles OJ 2: 1. Alexandra Bitz (Nax), 2. Médina Debons (Savièse), 3. Beata Stoffel (Saas-Grund), 4. Alexandra Morasod (Daviaz), 5. Ysaline Favre (Verbier), 7. Mélanie Copt (Champex-Lettes), 8. Florence Darbelay (Martigny), 12. Isabelle Gay-Crosier (Martigny).

- Garçons OJ 2: 1. Cédric Moret (Martigny), 2. Patrice Vergner (Reppaz), 3. Michél Bernayer (Saas-Fee), 4. Boris Zengafinen (Grimisuat), 5. Hervé Grech (Verbier), 7. Yves Maret (Bagnes), 9. Roméo Lattion (Liddes).

SIERRE

Ecole cantonale d'informatique

36 diplômés attribués

Le conseiller d'Etat Serge Sierro, chef du DIP, a présidé vendredi la 7^e cérémonie de remise de diplômes d'informaticiens et d'informaticiens de gestion à l'Ecole technique cantonale d'informatique de Sierre.

Au total, trente-six diplômés ont été décernés, dont vingt-français: David Bétrisey (Sion), Michel Carruzzo (Grimisuat), Nathalie Jaggi (Venthône), Pascal Jordan (Fully), Claude Mabillard (Réchy), Jérôme Michellod (Verbier), Christophe-Pierre Perruchoud (Chalais), Christophe Pignat (Sierre), Alain Roduit (Saint-Maurice), Hassan Achoumi (Sierre), Jérôme Barras (Chermignon), Christian Berclaz (Venthône), Noël Briffod (Sion), Pascal Chappuis (Troistorrens), Stéphane D'Incaur (Martigny), Charles-André Joray (Châtelard), Pierre Kërber (Martigny), Patrick Malbois (Fully), Christophe Moix (Saint-Martin), Yann Perruchoud (Chalais), Géraldine Saudan (Martigny), Cédric Vocat (Chermignon), Anne Erard (Chermignon), Gérald Follonier (Venthône), Gilles Fontaine (Vouvry), Pascal Gillioz (Saint-Léonard), Philippe Lathion (Bieudron) et Christophe Righini (Saint-Léonard).

Nos compliments à tous. (chm)

MONTHHEY

Ligne du Tonkin

Le National satisfait

Le Conseil national se satisfait de la solution trouvée pour la desserte de la ligne du Tonkin, entre Monthey et Saint-Gingolph. Dès le mois de mai, la ligne sera desservie par le train aux heures de pointe et par des autobus le reste de la journée. Le National a classé vendredi une initiative du canton de Genève et une pétition de l'Organisme intercantonal de développement du Chablais en faveur du maintien de la ligne CFF.

Le Conseil national a estimé que l'objectif de l'initiative et de la pétition était atteint par une exploitation mixte de la ligne. Sa commission a constaté que le potentiel de demande est trop peu développé pour permettre le maintien d'une ligne ferroviaire dans sa forme actuelle. Cela d'autant plus que Collombey-Muraz et Vionnaz, mal reliées par le train, sont déjà desservies par le bus depuis plusieurs années.

L'état des finances fédérales ne permet pas une croissance illimitée des indemnités en faveur du trafic voyageurs régional des CFF. Au vu des mauvais résultats, les CFF avaient prévu de remplacer le train par le bus sur la ligne du Tonkin. Un accord financier a toutefois pu être trouvé avec le canton du Valais. (ats)

MASSONGEX

Vendredi 25 mars à la salle paroissiale

Swiss Chamber Brass Quintet en concert

La salle paroissiale de Massongex recevra le Swiss Chamber Brass Quintet ce vendredi 25 mars à 20 h. 30. Amadé Schnyder (tuba), Jérémy Mathez (cor), Yannick Barman (trompette), Ralph Ogger (trompette) et David Bruchez (trombone) interpréteront des œuvres de Bach (concerto en do mineur), Fauré (Pavane), Mozart (Air de la Reine de la nuit), tir de la Flûte enchantée, Jan Kœtser (Cirque d'enfant), Jean-François Michel (Trois Pastels) et Franz Lehar. Entrée libre et collecte à la sortie.



En concert à Massongex le 25 mars.

SALQUENEN

16, 17 et 18 septembre

2^e Forum national du Vin

Salquenen prépare la deuxième édition du Forum national du Vin. Un comité d'organisation conduit par M. Amédée Mounir, ancien président de la commune, est à pied-d'œuvre en vue de la mise sur pied de cette manifestation prévue du 16 au 18 septembre 1994.

Les organisateurs entendent créer à Salquenen un climat favorisant les échanges et les rencontres entre professionnels et amateurs du vin de tout le pays. «Il ne s'agit pas seulement de promouvoir le village viticole de Salquenen, mais aussi de mettre en place une plateforme de dialogue permettant des rencontres entre producteurs et consommateurs de toute la Suisse» disent-ils dans un communiqué.

Le Forum débutera donc le vendredi 16 septembre avec un atelier réservé aux professionnels de la communication et consacré au thème «Le vin et le verbe». Six communes viticoles présenteront leurs productions: Epesses, Hallau, Maiefeld, Bellinzona, Saillon et Varen. Le programme du Forum sera complété par des excursions thématiques, des expositions, des conférences. Le programme de ce 2^e Forum national du Vin de Salquenen et le formulaire d'inscriptions sont disponibles au (027) 56 39 66.

DE MARTIGNY A SION

ASSEMBLEE

Section de samaritains du Valais romand

154 cours de sauveteurs et 2092 élèves

Fortes d'un effectif de 1350 personnes réparties en 38 sections, l'Association des samaritains du Valais romand a tenu son assemblée générale vendredi dernier à Martigny.

Dans son rapport, la présidente Eliane Rey a brossé un bilan détaillé de l'activité déployée durant l'exercice écoulé, évoquant pêle-mêle les réformes en cours de l'ASS, le journal «Nous samaritains» et les multiples séances de travail organisées tant sur le plan romand que national. Elle a également fait allusion au nouveau cours de réanimation cardio-pulmonaire pour lequel une

trentaine de moniteurs et monitrices ont été formés en Valais.

Pour sa part, le responsable technique Romane Nichini a relevé que sa commission a organisé en 1993 154 cours de sauveteurs fréquentés par 2092 élèves, 12 cours de samaritains suivis par 160 personnes et 6 cours de premiers secours au cours desquels 74 personnes ont perfectionné leurs connaissances.

Enfin, sur un plan purement statutaire, signalons l'apparition au comité de M. Jean-Luc Paccard, de Collombey, en remplacement d'Erika Demanega, de Monthey, démissionnaire. (chm)



Le comité durant l'assemblée.

VALAIS

Assemblée de l'AVEMEC

Le marché de la construction souffre

L'Association valaisanne des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpente, vitrerie et fabriques de meubles (AVE-MEC) a tenu son assemblée générale samedi à Lens. Dans son rapport, le président Charles Besse a évoqué la crise économique, soulignant que la «situation demeure très inquiétante et, si quelques signes de reprise se sont manifestés (baisse des taux d'intérêts, maîtrise du chômage), ils n'ont pour l'instant généré que peu d'effet sur le marché de la construction».

L'AVEMEC a un effectif de 142 membres. L'année prochaine,

l'assemblée sera organisée par la section de Sion.

Plusieurs exposés ont marqué cette rencontre des métiers du bois. Le secrétaire romand René-Maurice Morand, originaire de Martigny, s'est exprimé, de même que M. Bernard Répond, nouveau président de la Fédération romande. Ont également pris la parole, MM. Maurice Dirren, chef de l'Orientation professionnelle à l'Etat du Valais, et Jacques-Roland Coudray, président du Bureau des Métiers.

De nombreuses distinctions ont été distribuées samedi à Lens. Trois anciens membres du comité cantonal ont accédé

à l'honorariat. Il s'agit de MM. Oscar Mudry, Marcel Cossetto et Guy Barman.

Le diplôme de maître menuisier a été remis à Raphaël Berthod (Bramois), Eric Caloz (Sierre), Thierry Constantin (Arbaz), Nicolas Gauye (Hérémenche), Xavier Morisod (Monthey), Emmanuel Rausis (Orsières), Roland Salamin (Chippis), Bernard Savioz (Vissoie) et Jean-Marie Suter (Fully), et celui de maître ébéniste à Xavier Cretton (Martigny).

Enfin, l'insigne de «L'Ordre des Chevaliers du Copeau» a été remis à MM. Maurice Bianchetti, Zénon Perrin et Gérard Follonier. (chm)

VOLLEGES

Samedi 26 mars

Congrès des syndicats chrétiens

Le 44^e congrès des syndicats chrétiens de Martigny et environs se déroulera le samedi 26 mars dès 15 h. 45 au Casino de Vollèges (local Jeunesse au centre du village).

La partie administrative avec rapport du président Guy Vaudan et nominations statutaires sera suivie d'une conférence du conseiller national Vital Darbellay sur le partage du travail et la sécurité sociale. Une résolution sera votée au sujet des difficultés majeures auxquelles sont confrontés les travailleurs.

DE MARTIGNY A SION

Cent ans
d'une paroisse

La paroisse protestante de Saxon soufflera ses cent bougies le 24 avril prochain. Un culte sera célébré à 10 h. 15, puis un apéritif sera offert à la salle paroissiale.

Caveau de Fully
inauguré

Aménagé dans les sous-sols de l'Hôtel de Fully, le caveau de l'Association des vignerons-éleveurs de Fully sera officiellement inauguré le lundi 18 avril dès 18 h. 30. La partie officielle avec discours du président de la commune Pierre Ançay sera rehaussée de la présence de Mme Irma Dütsch, « cuisinière de l'année », du restaurant Fletschhorn, à Saas-Fée. Une présentation du millésime 93 est également prévue.

Concordia de Bagnes

La fanfare Concordia de Bagnes donnera son concert annuel samedi 26 mars dès 20 h. 30 à la salle du Collège, au Châble. Les musiciens dirigés par M. Daniel Thétaz interpréteront un programme de douze pièces.

VTT à Orsières

En collaboration avec l'Union des commerçants, la Société de développement d'Orsières organisera le 4 juin la 2^e édition de son critérium VTT. Le premier départ sera donné à 9 h. 30 devant la Maison communale. Les concurrents répartis en neuf catégories auront à effectuer un parcours dans la nature situé sur le territoire des communes d'Orsières et de Liddes. Renseignements et inscriptions auprès de M. Jean-Maurice Rausis au numéro (026) 83 20 80.

Succès
professionnel

M. Guy Maret, domicilié à Fully, a récemment obtenu son diplôme fédéral de maître maçon à Fribourg. Nos compliments et plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.

Nominations

Le cardinal Schwery, évêque de Sion, a procédé à divers changements de postes dans le diocèse. Relevons notamment que l'abbé Jean-Pierre Zufferey, actuel curé de Veyras et Miège, est nommé curé à Leytron et que l'abbé Léonce Bender, curé de Saillon, est mis au bénéfice de la retraite.

Décès en Valais

Mme Suzanne Genoud, 86 ans, Cries; Mme Angeline Debons, 89 ans, Drône; M. David Pitteloud, 64 ans, Vex; M. Raymond Divorner, Sion; M. Jean-Léon Pfefflerli, Sion; Mme Charlotte Gilliéron, Sion; Mme Marie-Josée Pitteloud, 51 ans, Vex; Sœur Stanislas Abgottspon, 82 ans, Staldenried; M. Henrich Glenz, 82 ans, Salquenen; Mme Françoise Couchepin, 54 ans, Martigny; M. Charly Michellod, 41 ans, Bieudron; Mme Liliane Mooser, 63 ans, Sion; M. Félix Bonvin, 90 ans, Sion; M. Bernard Meiland, 61 ans, St-Pierre-de-Clages.

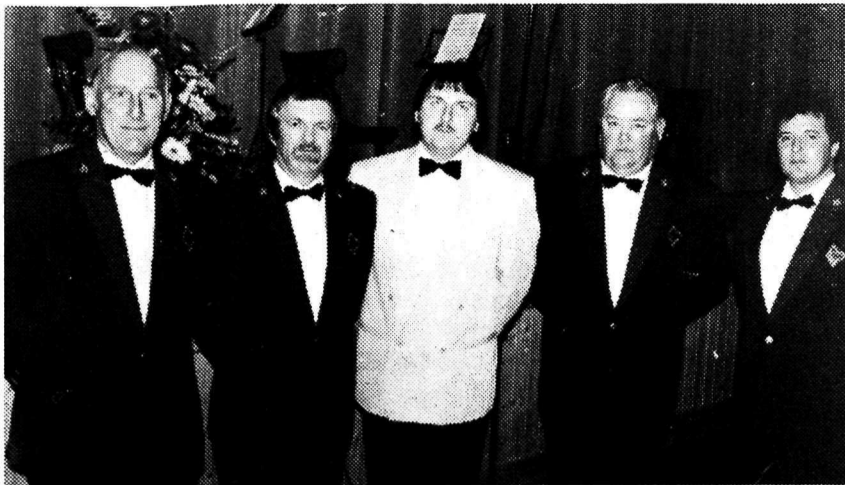
Quatre jubilaires à l'Helvétia d'Ardon

La fanfare Helvétia d'Ardon a donné son concert annuel samedi à la salle du Relais du Petit-Bourg.

L'occasion pour le nouveau président Freddy Gevisier de citer au tableau d'honneur quatre membres pour leur fidélité à la société.

Il s'agit de Freddy Gaillard et Roger Dessimoz pour 35 ans d'activité musicale, ainsi que de Raymond Perraudin et du directeur Christian Triconnet pour un quart de siècle de sociétariat.

Nos félicitations à tous les quatre. (chm)



Le président Freddy Gevisier en compagnie des jubilaires de l'Helvétia d'Ardon. (photo R. Gay)

Six jubilaires à la Persévérance de Leytron

La Persévérance de Leytron que dirige Eric Lovey a présenté avec brio son concert annuel samedi devant une salle comble.

L'auditoire a particulièrement apprécié la prestation des solistes Georges Philippoz, Dionys Cheseaux et Roger Baudin dans «Happy Trombones», de Rob Ares.

Six musiciens leytronnais ont été récompensés pour leur fidélité à la Persévérance. Ce sont Raymond Défayes (45 ans d'activité musicale), Michel Rossier (35 ans), Fabienne Baudin, Jean-Marie Baudin, Roger Baudin, Guy Défayes et Patrice Villettaz pour vingt ans de sociétariat. (chm)



Les jubilaires de la Persévérance en compagnie du directeur Eric Lovey. (photo R. Gay)

BAGNES

Concert
de l'Avenir

Trois fois cinquante-cinq ans!

La fanfare l'Avenir a donné, vendredi, un concert de grande qualité sous la direction de M. Marcel Vernay. Maîtrise technique avec Saddleworth Festival de Richard Goff, solii bien rendus avec à l'alto Willy Roserens et aux trombones David et Numa Dumoulin et Florian Besse, productions des tambours en formation américaine. Autre moment fort, la distribution des mérites: 55 ans de musique pour Gérald Besse, Louis Michaud et André Nicollier, 50 ans pour Gilbert Perrodin, 35 ans pour Jean-Luc Perreten, 20 ans pour David et Maurice Dumoulin et Claudy Filliez, 10 ans pour Jérôme Bürcher, Alain Bessard, Thierry Theux et Frédéric Perreten.



Les quinquagénaires en musique entourés par les jeunes «vétérans», avec le directeur et le président de l'Avenir.

CHARRAT

L'Indépendante
en concert

Sept musiciens fidèles récompensés

L'Indépendante de Charrat a donné son concert annuel sous la direction de M. Alain Roh. L'auditoire a notamment apprécié la prestation des solistes Danièle Luisier et Yann Roduit dans «Sofly, as I love you», d'Alfred de Vita.

A l'heure de la partie officielle, pas moins de sept membres ont été cités au tableau d'honneur pour leur fidélité: René Magnin (55 ans de musique), Bernard Luisier (40 ans), Stéphane Giroud (25 ans), Paul-René Fardel (25 ans), Gérard Gaillard, président de la société (25 ans), Floriane Jordan (10 ans) et Joël Giroud (5 ans). (chm)



Les musiciens fidèles de l'Indépendante de Charrat.

SPORTS

Football,
basket et lutte

Résultats
du week-end

LUTTE. Le Sporting-Club de Martigny a récolté trois médailles, une d'or et deux de bronze, lors des championnats suisses de lutte gréco-romaine disputés à Willisau. Longtemps absent pour blessure, David Martinetti a fêté son retour à la compétition en remportant la 1^e place en 82 kg. Quant à William Martinetti (90 kg) et à Frédéric Pierroz (130 kg), ils se sont adjugés la médaille de bronze.

BASKETBALL. Dans le tour contre la relégation, le BBC Martigny occupe la 1^{re} place. Samedi, la formation de Descartes a battu Grand-Saconnex 82 à 73. Imholz (23 pts), Morisod (18), Failletaz et Wavre (14) ont été les plus efficaces.

* LNA: Monthey - Cossonay 86-82.

FOOTBALL. Les formations bas-valaisannes engagées dans le championnat de 1^{re} ligue ont connu des fortunes diverses ce dernier week-end. A Naters, le Martigny-Sports a somme toute réalisé une bonne opération en obtenant le partage des points (0-0). La défaite concédée à domicile par Fully devant Rarogne (0-1) est en revanche plus grave. Au classement, le team de Serge Trincherro occupe désormais l'avant-dernière position, à une longueur de Grand-Lancy et Versoix. (chm)

LE CHABLE

Musée de Bagnes
Cinq artistes
exposent

Du 26 mars au 24 avril, le Musée de Bagnes, au Châble, abrite les œuvres de cinq artistes: Marie-Rose Pitteloud (Aigle), D. Landry (Vollèges), Mirka Turzi (Les Agettes), Claudio et Fabrizio Ferrari (Pont-St-Martin, Aoste).

Seront également exposés quinze projets concernant le concours pour le hall d'entrée du Collège de Bagnes.

Le vernissage a lieu ce samedi 26 mars dès 17 heures et l'exposition reste ouverte jusqu'au 24 avril, du mercredi au dimanche de 14 à 18 h. (chm)

SION

SD et OT
Nuitées en
progression

Réunis en assemblée ordinaire, les membres de la SD et de l'OT de Sion se sont réjouis de l'augmentation du nombre de nuitées enregistrée au cours de l'exercice écoulé (+ 5,4%).

Depuis 1989, cette progression a été constante (+ 36,5%) en hôtellerie, campings et parahôtellerie.

En raison de ses multiples engagements, l'OT de Sion a vu ses dépenses prendre l'ascenseur.

Une commission a même dû être mise en place, qui aura pour charge d'étudier la question et d'apporter des solutions.

DE MARTIGNY A SION

Le Quatuor

Lors de son dernier passage au Théâtre de Valère, le Quatuor avait déchainé rires et applaudissements. Les quatre musiciens sont de retour dans la capitale ce mercredi 23 mars à 20 h. 15. Un rendez-vous du CMA à ne pas manquer.

Avec Sedunum Nostrum

Sedunum Nostrum, association œuvrant pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion, tiendra ses assises jeudi 24 mars dès 18 h. 30 au Cinéma Capitole. La partie administrative sera suivie de la projection du conte audiovisuel de Jeanne Pont et Thierry Wenger intitulé «Est-ce bien le Valais, my Lord?».

Chœur mixte d'Orsières

Le chœur mixte Saint-Nicolas d'Orsières interprétera deux soirées intitulées «Méli-mélodies» les 3 et 8 avril à la salle Edelweiss. Réservations au (026) 83 18 01.

Match international

La patinoire du Forum de Martigny abritera une rencontre internationale le 29 mars à 20 h. L'équipe suisse, en pleine préparation en vue des championnats du monde du Groupe B, donnera la réplique à la Finlande, formation en vue des récents JO de Lillehammer.

Découpages

Le centre artisanal Artis du Hameau de Verbier accueille jusqu'au 30 avril les découpages d'Ursula Albrecht-Erpen. A noter qu'un concours de découpage réservé aux enfants se déroulera ce mercredi 23 mars dès 14 h. 30 à l'intérieur de l'espace culturel.



Une œuvre d'Ursula Albrecht-Erpen.

Procès reporté

Le procès en appel de Walter Stürm devant le Tribunal cantonal valaisan a été reporté de dix semaines. La récusation de deux des trois juges est à l'origine de ce report. L'inculpé et ses défenseurs ont estimé que les droits de la défense avaient été bafoués par ces juges, indiquent-ils dans un communiqué. Le procès est ainsi ajourné au 30 mai pour permettre au Tribunal fédéral de statuer. (ats)

Fusillade nocturne

Plusieurs coups de feu ont été tirés, dans la nuit de vendredi à samedi, contre la porte principale d'un commerce de Sion. Les dégâts causés ont été qualifiés d'importants. La Police cantonale a lancé un appel aux éventuels témoins de la scène.

GRAND-ST-BERNARD

30 ans
du tunnel

La pression du rail

Suite de la 1^{re} page

Le développement des réseaux ferroviaires européens remet au premier plan l'importance du transit à travers les Alpes. Le tunnel ferroviaire du St-Gothard est inauguré en 1870, celui du Simplon en 1910. Des études sont également menées dans la région du Grand-St-Bernard. Un tunnel proche le col de Menouev tout proche a même connu un début d'exécution à la fin du siècle dernier.

L'idée d'un tunnel reliant Martigny à Aoste a pourtant été évoquée pour la première fois en 1839. Après diverses tentatives avortées, elle revient d'actualité en 1930. L'intérêt montré de part et d'autre de la frontière a toutefois été battu en brèche par la guerre. Le projet est pourtant remis sur les rails dès 1946 à l'initiative de la chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.

Un comité se constitue en Suisse, puis en Italie. En 1951 est créé à Lausanne un syndicat pour la réalisation du tunnel routier du Grand-St-Bernard. La collaboration s'intensifie avec les promoteurs italiens. Les syndicats suisses et italiens signent une convention en 1956. Deux ans plus tard, la Confédération et la République italienne font de même. La porte est alors ouverte aux travaux, qui débutent sans tarder des deux côtés de la fron-



Le Conseil d'administration du tunnel et les responsables routiers suisses et italiens lors de la conférence de presse.

tière. La jonction des deux galeries se fait le 5 avril 1962. Le tunnel relie Bourg-St-Pierre, à 1918 mètres d'altitude, à St-Rémy-en-Bosses (I), à 1875 mètres, sur une longueur de 5,85 kilomètres. Son ouverture à la circulation le 19 mars 1964 a rapidement montré l'attrait touristique du tunnel. Le trafic commercial (cars et camions) représente à peine plus de 10% des passages.

Les études avaient également porté sur un tunnel reliant directement Martigny à Aoste. L'idée, abandonnée en raison de son coût dépassant les possi-

bilités financières de l'époque, est pourtant ressortie des tiroirs et a fond de sa vallée. Coincée au quel des vallées, la ville d'Aoste s'est retrouvée à l'écart des principaux axes de transit.

Pour éviter l'isolement total, des promoteurs valdôtains ont envisagé de percer un tunnel de base, ferroviaire celui-là, entre Aoste et Martigny.

Ils tentent actuellement de réunir les fonds nécessaires. Sans s'engager financièrement, le gouvernement valaisan soutient ce projet.

(ats)

SAILLON

Vigne à Farinet
Roy Hodgson
et le sécateur

Entraîneur de l'équipe suisse de football, Roy Hodgson a taillé les trois ceps de la vigne à Farinet, désormais propriété de l'Abbé Pierre. Hodgson s'est acquitté de sa tâche avec habileté. Sept corps de musique et chœurs ont agrémenté la manifestation de leurs prestations, une manifestation au cours de laquelle a été exécuté en primeur le nouvel hymne du FC Sion et ont été présentées les premières bouteilles de Dôle du Swiss Team 94 commercialisée par la Cave de la Chapelle à Salquenen. (chm)



Roy Hodgson taille les trois ceps de la vigne à Farinet en compagnie du président du FC Sion Christian Constantin.

Galerie du Troey

Des artistes fort généreux



L'exposition de la solidarité mise sur pied, à Plan-Cerisier, au profit des Amis de Rives-du-Rhône a rencontré un remarquable écho samedi et dimanche. L'action se poursuivra à la mi-avril par un repas de bienfaisance au Restaurant du Rosalp. L'artiste Walter Mafli (à gauche) était au vernissage en compagnie de M. Jean Zermatten, des Amis de Rives-du-Rhône.

DIOCESE

Montées vers
Pâques

Des rendez-vous à agender

«Un cri...» sera le thème qui servira de fil rouge aux Montées vers Pâques qui se dérouleront dans le Diocèse de Sion du 31 mars au 3 avril. Voici quelques rendez-vous à retenir:

MARTIGNY. Du jeudi saint à 11 heures au samedi saint à 23 heures, salle de Notre-Dame des Champs, Prieuré de Martigny-Ville, pour jeunes de la 1^{re} année du CO. Inscriptions: Raymond Gay au (026) 22 22 82.

SECTEUR DE BAGNES. Du jeudi saint au samedi saint, jeudi au Levron, vendredi à Verbier, samedi au Châble, pour jeunes dès la 1^{re} année du CO. Inscriptions dans les cures.

FULLY. Du jeudi saint au samedi saint, sans les nuits, rendez-vous jeudi à 13 h. 30, vendredi et samedi à 9 h. 30, pour jeunes dès le CO. Inscriptions: Valcent Staub au (026) 46 13 41, Salomé Carron au (026) 46 17 74.

SAXON. Du jeudi saint à Pâques, rendez-vous à la salle paroissiale jeudi à 17 heures, vendredi et samedi à 13 h. 30, dimanche à 9 h. 30, pour les jeunes de la 5^e primaire jusqu'à 15 ans. Inscriptions: Marie-Jeanne Praz, Michelle Grandjean.

RIDDES. Rendez-vous jeudi à 13 h. 30 sur la place Pierre-Avoi, pour les jeunes dès 16 ans. Inscriptions: Benoît Produit au numéro de tél. (027) 86 14 52.



Madame Andrée COUCHEPIN, à Martigny;
Monsieur Jean-Jules COUCHEPIN, à Martigny;
Monsieur et Madame Pascal COUCHEPIN et leurs enfants Gaspard, Anne-Laure et Catherine, à Martigny;
Petite sœur Anne Emmanuelle (Anne-Marie COUCHEPIN);
Monsieur Pierre de KALBERMATTEN-COUCHEPIN, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Sion;
La famille de feu Madame Odile BRUTTIN-COUCHEPIN;
Madame Madeleine BONNET-CHUPPIN, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Madame Marie-Thérèse COUCHEPIN, à Martigny;
Monsieur Henri SPAGNOLI, à Martigny;
Madame Germaine SPAGNOLI, son fils et ses petits-enfants, à Martigny;
les familles parentes et alliées ainsi que tous ses amis dont les membres de PRH suisse et international,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
FRANÇOISE COUCHEPIN
infirmière
ancienne directrice de l'Ecole d'infirmières
de Bois Cerf à Lausanne

rappelée à Dieu dans sa 54^e année après une longue maladie.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église paroissiale de Martigny le lundi 21 mars 1994.

En lieu et place de fleurs ou couronnes, nous invitons ceux qui veulent honorer la mémoire de Françoise à faire un don à une œuvre. Nous suggérons «la rénovation de l'Eglise paroissiale de Martigny» (c/cp 19 - 140-4) ou l'Association valaisanne en faveur des handicapés physiques et mentaux (AVHPM c/cp 19 - 1872-5).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Le Conseil municipal de Martigny

a le regret de faire part du décès de

Madame
FRANÇOISE COUCHEPIN

sœur de M^e Pascal Couchevin, président de Martigny.